



Éditorial

par Guylaine Beaudry



Le numérique entraîne la redéfinition de pans entiers des rôles et des fonctions des acteurs de la chaîne documentaire. Nous prenons part à un véritable jeu de chaises musicales dont l'enjeu est de faire entrer nos professions et nos institutions dans le monde numérique. À défaut, des joueurs sont susceptibles de disparaître. De nouveaux protagonistes entrent dans la danse, ravissant subrepticement des places. Ainsi, éditeurs, diffuseurs, libraires, distributeurs et bibliothécaires sont mis au défi.

Dès son arrivée en 1998, *Google* est l'outil de recherche qui s'est imposé de façon massive par sa facilité d'utilisation et la relative pertinence des résultats de recherche obtenus. Depuis quelques années, une partie de la stratégie d'affaires de cette entreprise est orientée vers la constitution de fonds. L'empressement et les ressources considérables¹ qu'elle consacre à constituer des fonds confirment, s'il fallait s'en convaincre, que l'enjeu des prochaines années est le contrôle « matériel » de contenus de qualité par, notamment, la numérisation des patrimoines éditoriaux, tant culturels que scientifiques.

Au début de son programme

GOOGLE, LES BIBLIOTHÈQUES ET LA REVANCHE DE LA CIGALE SUR LA FOURMI

Recherche de Livres, Google, par sa courte histoire et ses missions², n'avait pas un seul livre à mettre en ligne. D'où proviennent les livres que *Google* numérise, indexe et diffuse par sa plateforme ? Principalement de deux sources : des grandes bibliothèques publiques et universitaires ainsi que des éditeurs. Plusieurs bibliothèques participent au projet *Google*, notamment *Stanford University*, *University of Michigan*, *New York Public Library*, *Oxford University*, *Bayerische Staatsbibliothek* et la *Bibliothèque municipale de Lyon*.

Les fonds confiés à *Google* ne lui appartiennent pas, malgré qu'ils soient numérisés gratuitement par ses soins et déposés dans ses infrastructures informatiques auxquelles les détenteurs des droits n'ont évidemment pas accès. Par ailleurs, *Google* en ferme l'accès aux autres moteurs. Autrement dit, un livre numérisé par *Google* ne pourra être repérable que par l'outil de recherche *Google*.

La capitalisation boursière de *Google*, soit 155 milliards de dollars, vaut à elle seule presque autant que *Yahoo!* (38,5 milliards), *eBay* (45,1 milliards) et *Apple* (73,7 milliards) réunis. Son chiffre d'affaires en 2006 a été de 10,6 milliards (+ 72% par rapport à 2005). Un empire colossal. En 2005, l'*Association of American Publishers* et *Authors Guild* ont déposé des requêtes contre *Google* sous le motif que ce dernier, en numérisant entièrement les livres pour les indexer en texte intégral, viole le droit de l'auteur et de l'éditeur en le faisant

sans sa permission. Les représentants des auteurs et des éditeurs demandaient à la cour de se prononcer sur le *fair use* quand il s'agit de numérisation.

Le 28 octobre 2008, une entente hors cour est intervenue entre les parties. Alors que la poursuite contre *Google* portait sur la nature du concept de *fair use* dans le monde numérique, cette entente³ ne répond pas à cette question et établit plutôt les conditions de commercialisation du fonds constitué par *Google*. Les représentants des auteurs et des éditeurs ont obtenu de *Google* le paiement d'une somme de 45 millions \$US à distribuer entre les détenteurs de droits pour tous les livres numérisés le 5 janvier 2009 ou avant. La distribution de cette somme ainsi que 63 % des revenus à venir seront assurés par le *Book Rights Registry*, une agence de paiement de redevances à créer grâce à une contribution de *Google* de 34,5 millions \$US. Voilà pour les auteurs et les éditeurs.

Suite page suivante

Dans ce numéro

| | |
|----------------------------|------|
| Nouvelles de la CBPQ..... | p.4 |
| Dossiers et nouvelles..... | p.5 |
| À l'agenda..... | p.16 |

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X



Google reçoit néanmoins une part importante du gâteau puisque cette entente marque le début de l'exploitation du fonds qu'il a constitué. Eh oui ! l'accès aux livres numérisés sera maintenant tarifé ; *Google* devient un agrégateur général. Dans cette entente, on voit d'ailleurs changer le nom du programme *Google Recherche de Livres* pour *Google Library Project*. Les individus pourront payer pour avoir accès à un ou des livres du fonds. Les bibliothèques achèteront des abonnements institutionnels pour donner accès à leurs usagers.

Il y a tout de même bien quelques largesses envers les bibliothèques, tout de même ! D'abord, des « terminaux » dans les bibliothèques universitaires et publiques américaines⁴ donneront accès au fonds *Google Library* – comme si ce mode de diffusion correspondait aux besoins des bibliothèques et de leurs usagers ! Aussi, les bibliothèques qui collaborent avec *Google* reçoivent les fichiers des livres numérisés pour lesquels néanmoins une série de contraintes plutôt lourdes sont imposées, notamment, la restriction de la diffusion au réseau institutionnel, sans indexation possible par d'autres outils de recherche.

Résumons :

- 1- les bibliothèques prêtent gracieusement à *Google* leurs collections pour qu'elles soient numérisées, selon une entente non exclusive;
- 2- les fichiers appartiennent à *Google* mais peuvent être utilisés de façon plutôt contraignante par les bibliothèques ;
- 3- *Google* vend l'accès à ces collections aux individus et aux bibliothèques ;
- 4- *Google*, les auteurs et les éditeurs se partagent les recettes des ventes ;

Qu'est-ce qu'on peut en tirer ? Une

considération générale avant de passer au point de vue des bibliothèques.

Alors que l'édition, la fabrication et la vente d'un ouvrage imprimé impliquent généralement de détenir les droits de l'œuvre, dans l'univers numérique, ce sont plutôt la maîtrise du savoir-faire technologique et le contrôle des fichiers et de plateformes d'édition numérique qui ont une valeur commerciale. L'exemple de *Google* démontre bien que l'enjeu n'est pas de détenir les droits d'une publication comme d'en posséder les fichiers, matériellement.

Mais qu'en est-il des bibliothèques ? D'aucuns pourraient croire que les bibliothèques représentées lors des négociations n'ont pas joué leurs cartes en pensant au coup suivant. Certes, les livres des bibliothèques signataires seront numérisés. Certaines pourront, en monnaie d'échange, avoir accès à *Google Library*. Il faut aussi considérer que, bien que les ententes avec *Google* soient non exclusives et n'impliquent pas de déboursés par les bibliothèques, il y a fort à parier que les livres déjà numérisés ne le seront pas de nouveau de sitôt. D'abord parce qu'il y a un coût réel à signer avec *Google* par les activités de négociations, de choix et de préparation des collections, de suivi du projet, etc. Ensuite, les bibliothèques risquent de ne pas refaire l'exercice, aux mêmes conditions, pour d'autres joueurs. En fait, cette non exclusivité est théorique. *Google* a l'avantage du terrain vierge.

Les bibliothèques signataires permettent à *Google* de constituer un fonds mondial multilingue qui lui donne une position sans précédent dans l'histoire du livre et de l'édition. Ces collections sont développées par des bibliothécaires depuis des générations et, dans plusieurs cas, grâce à des investissements publics. Les bibliothèques sont les institutions que les sociétés ont créées pour la mise en commun de documents, pour le bénéfice d'une communauté. Même

si elles ne disposent pas de ressources financières à la mesure de *Google*, les bibliothèques bénéficient d'un capital symbolique considérable, notamment en raison de la richesse de leurs collections. En donnant à numériser leurs collections, c'est comme si les bibliothèques avaient converti leur capital symbolique en capital financier. Seulement, c'est un empire constitué en dix ans qui le récupère en constituant son fonds de commerce, sans que nous puissions avoir quelque assurance sur l'accessibilité de ce bien collectif dans 50, 100 ou 200 ans. De plus, les collections des bibliothèques seront pour la première fois vendues. Les bibliothécaires ont un engagement moral à ne pas faire n'importe quoi avec les collections qu'elles ont constituées depuis des générations. Ne nous méprenons pas. Il s'agit bien de la privatisation d'un bien public. Et si le rôle des bibliothécaires du début du XX^e siècle était plutôt celui-ci : porter vers le numérique les produits de la culture du

Suite page suivante

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels de Québec

Comité de Corpo Clip
My Loan Duong (*collaboratrice*)
Régine Horinstein
Josée Toulouse (*révision*)
Ekaterina Valkova
Anne-Marie Lalonde

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas, Bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1

Téléphone : 514-845-3327
Télécopieur : 514-845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Linda Boudret (CBPQ)

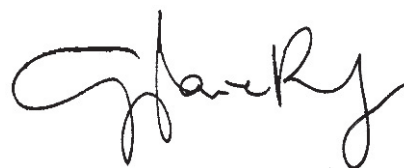
manuscrit et de l'imprimé, et les rendre disponibles selon les principes d'accès légués par la génération précédente ?

En procédant ainsi, les bibliothèques peuvent donner l'impression qu'elles agissent à courte vue et en fonction des communautés qu'elles ont à desservir directement. Puisque les fichiers peuvent éventuellement être mis à disposition de leurs clients ou usagers, leurs missions sont sauvées. Or, il faut prendre en compte que les collections numérisées sont constituées de livres provenant de tous pays. Il y a là un aspect à tout le moins moral à considérer. Un livre représente davantage que sa matérialité puisqu'il s'inscrit dans le patrimoine et la production éditoriale d'une société. Mais plus encore, si on reconnaît que le numérique permet le plus grand accès à la connaissance, en permettant à Google de constituer ce fonds et de le diffuser, ce sont les fonctions de diffusion et de préservation des collections

qui échappent aux bibliothèques. Là est pourtant notre raison d'être depuis Alexandrie. Finalement, cette responsabilité cédée aux outils de recherche par quelques bibliothèques peut avoir des effets pernecieux. En effet, certains États pourraient ne pas se sentir concernés par la responsabilité des institutions documentaires à numériser pour le bien commun puisqu'une entreprise américaine s'en charge. Il y a heureusement plusieurs initiatives de numérisation (Europeana, Open Content Alliance, etc.) qui, sans disposer de la renommée et des capitaux de Google, lui font contrepoids en assumant les responsabilités des bibliothèques de l'ère numérique. Les trésors documentaires des collections des bibliothèques constituent une véritable caverne d'Ali Baba dont seul Google peut déclamer le sésame pour en exploiter le capital économique. Il faut bien reconnaître la puissance d'un

géant de seulement quelques années qui constitue un fonds à dimension titanesque, sans payer un sou pour l'obtention de son fonds de commerce. C'est comme si la fourmi venait de se faire ravir ses réserves par la cigale. Devant telle situation, on peut avoir envie de voir se rallier les bibliothécaires et de lancer : Bibliothèques du monde entier, unissez-vous !

La présidente,



Guylaine BEAUDRY

¹ *Google* ne dévoile pas le montant de ses investissements dans son programme de numérisation. Certains ont spéculé qu'ils atteindraient 200 millions \$ pour numériser 15 millions de livres d'ici 2015. Avec les 7 M de livres déjà numérisés à environ 30\$ par livre, cette somme est outrepassée au début 2009. Par ailleurs, la bibliothèque municipale de Lyon a annoncé des investissements de la part de *Google* de plus de 60 M € pour la numérisation d'une partie de son fonds.

² Il est utile de rappeler ici que *Google* a été lancé en 1998 par Larry Page et Sergey Brin qui se sont rencontrés à *Stanford University* en 1995 alors qu'ils étaient étudiants en informatique. Ils ont travaillé ensemble à partir de janvier 1996 à élaborer un outil de recherche appelé *BackRub*, nommé en référence à son algorithme qui attribue un rang aux documents indexés en fonction des liens (*back links*) qui pointent des autres pages du web. <http://www.google.com/corporate/history.html>

³ Toujours en attente de l'approbation d'un juge de la cour américaine.

⁴ Pour le moment, les conditions de diffusion pour les pays autres que les États-Unis ne sont pas déterminées.

▲ En direct du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu une réunion spéciale le 6 novembre 2008 qui se voulait une réflexion sur l'évolution du rôle du bibliothécaire. Cette réunion sous forme de remue-méninges a été animée par Fanny Chabot, professionnelle en communication. Cette séance a permis de dégager un bref portrait de la profession aujourd'hui avec les contraintes et les opportunités qui s'offrent aux bibliothécaires. La synthèse de cette réflexion servira de premier outil pour élaborer des documents promotionnels sur la profession.

Le 11 décembre, les membres du C. A. ont tenu une réunion formelle durant laquelle les points suivants ont été abordés :

- Présentation du rapport de synthèse sur le remue-méninge et des suites à donner sous forme de documents de communication.

• Congrès des milieux documentaires

Date : 11 au 14 novembre 2009.

Lieu : Palais des congrès de Montréal.

Choix du thème : « Investir le monde numérique ».

Préparatifs du premier communiqué et de l'appel à communication.

L'information sur le congrès est disponible sur le site de la CBPQ ainsi que sur les sites des associations participantes (voir numéro CC 177).

- Revue des projets proposés à l'occasion du 40e anniversaire de la CBPQ qui débutera en mai 2009. La CBPQ entreprendra la revue de son site dans le but d'en refaire un

nouveau. Les membres de la CBPQ, mais aussi des professionnels non membres, seront invités à répondre à un bref sondage visant à identifier leurs besoins en matière d'utilisation du site. L'information recueillie servira d'outil dans la planification du nouveau site.

• Prix « Bibliothécaire de l'année » 2009

Le prix a été attribué à Madame Lise Thériault, Chef du module bibliothèque de la Ville de Sainte-Thérèse pour le projet « Ma tente à lire ». La remise du prix était prévue le 9 décembre 2008 à l'hôtel de ville de Sainte-Thérèse en présence de la mairesse, d'élus municipaux, collègues et invités. Une réception devait aussi suivre la remise du prix. Malheureusement, le prix n'a pu être remis officiellement en raison d'une tempête majeure qui a occasionné bien des maux de tête aux automobilistes.

Bien que la réception ait tout de même eu lieu, la remise du prix se fera en 2009 à une date qui reste à déterminer.

• UMQ - 90 ans

La CBPQ a adressé ses félicitations à l'Union des municipalités du Québec dans un cahier promotionnel de la revue Commerce à l'occasion de son 90e anniversaire.

• Candidatures au conseil d'administration pour le mandat 2009-2011.

COMITÉ DE FORMATION CONTINUE

➤ Le comité désire s'adjoindre de nouvelles personnes pour travailler à l'élaboration du programme 2009-2010.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer rapidement avec la directrice générale à : dg@cbpq.qc.ca. Plusieurs activités ayant remporté un franc succès ont été remises à l'horaire notamment les fils RSS (1er décembre) et la production de capsules vidéo didactiques le 17 avril 2009. Le comité continuera à tenir compte des besoins exprimés par les participants et à leur offrir une programmation adaptée.

COMITÉ DE RÉDACTION DE CORPO CLIP

➤ Le comité tient à remercier la fidèle contribution à la rédaction de Corpo Clip de My Loan Duong. Mme Duong a de nouveaux projets d'écriture. **Le comité fait appel à de nouveaux volontaires bilingues intéressés par la rédaction de résumés pour le numéro du printemps.** Les textes à résumer sont envoyés par courriel et les rédacteurs les retournent à la CBPQ par le même canal dans un laps de temps de 2 semaines.

Intéressé(e)?

Envoyez un message à : dg@cbpq.qc.ca.



Mesures contre le vol d'identité dans les bibliothèques

Les problèmes reliés au vol d'identité aux États-Unis étant de plus en plus nombreux et les gens étant de plus en plus sensibles à la protection de l'information personnelle, les huit bibliothèques de Coos County Library Service District ont décidé de supprimer les numéros d'assurance sociale (entrés depuis 17 ans) de leur base de données partagée et de ne plus demander une telle information lors de l'inscription des nouveaux membres. Les caractères numériques sont optionnels et exigés uniquement pour éviter l'émission de deux cartes pour un même usager qui essaierait de contourner le système afin de ne pas payer des frais de retard. Jusqu'à maintenant, la base de données n'a pas été violée, mais si cela se produisait, après l'annulation envisagée, l'information confidentielle des usagers ne serait pas dévoilée. Cette tâche n'est pas complexe et est effectuée à l'aide d'un logiciel qui cible l'information à supprimer.

Par Ekaterina Valkova
Source: Musicar, Jessica. The World, 6 novembre 2008.

La rénovation de la Bibliothèque du Parlement entraîne une poursuite

On a procédé à la réouverture de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa (bâtie en 1859-1876) le 30 mai 2006, après des travaux de rénovation et 21 mois de retard par rapport à l'échéance prévue. Le projet de rénovation avait été octroyé à Fuller Construction pour un budget envisagé de 52 158 000 \$ avant taxes. Un excédent des dépenses de l'ordre de plusieurs millions de dollars est actuellement la cause d'une poursuite impliquant huit compagnies qui ont fait la reconstruction. Fuller Construction, qui a aussi complété des rénovations sur la Tour de la Paix en 1994 et sur la façade sud de la partie centrale en 1996, a déposé une poursuite de 21,5 millions de dollars contre le gouvernement pour des retards dans les prises de décisions et des changements dans la portée originale du travail. La compagnie prétend que

le délai est dû en partie à l'information erronée fournie par le gouvernement sur l'élévation de la roche, sa nature et sa qualité – les travaux de rénovation incluaient l'excavation de neuf mètres de substratum rocheux sous le plancher de la bibliothèque afin d'installer une usine mécanique souterraine et un lien souterrain vers un quai de chargement. De son côté, le gouvernement blâme les architectes consultés et ceux-ci, les ingénieurs en structure et les consultants en géotechnique. Le règlement de la poursuite pourrait prendre deux ans à cause des nombreuses parties impliquées.

Par Ekaterina Valkova
Source: Payton, Laura. Ottawa Citizen, 3 novembre 2008.

Étude sur les dépenses des bibliothèques académiques sur l'usage des technologies de formation

Le groupe Research and Markets a publié le rapport d'une étude sur les dépenses des bibliothèques académiques sur l'utilisation des technologies pour la formation des utilisateurs. Quatre-vingts établissements ont fourni des données. Voici quelques chiffres : 21 % des bibliothèques de l'échantillon ont acheté une technologie de système de réponses en classe (dont 1/3 étaient des bibliothèques d'universités de niveau doctoral et de recherche et 1/3 des collèges américains avec plus de 15 000 étudiants); 20,55 % des bibliothèques ont acheté des tablettes électroniques pour des fins de formation en bibliothèque; environ 38 % des bibliothèques utilisent des wikis; plus de 27 % des bibliothèques utilisent des applications de réseautage (les bibliothèques des collèges privés utilisent deux fois plus cette technologie); 71,62 % des bibliothèques ont des bibliothécaires qui siègent à des comités de technologie dans les universités et 89,5 % des bibliothèques possèdent un laboratoire informatique (ou plus) dans la bibliothèque pour des fins de formation. Malgré les difficultés financières actuelles, un large pourcentage des bibliothèques ont dit

qu'elles augmentent les dépenses pour de nouvelles technologies de formation en bibliothèque dans les deux prochaines années.

Par Ekaterina Valkova
Source: Research and Markets, Dublin (Ireland), 28 octobre 2008.

Un budget de 10 millions \$ pour les bibliothèques et les écoles en Saskatchewan

Le développement économique exponentiel en Saskatchewan permet au gouvernement provincial d'allouer un budget d'environ 10 millions de dollars pour les écoles, les collèges régionaux et les bibliothèques publiques de la province. Cet argent peut aider la province à se positionner et à accueillir les gens qui souhaitent s'installer en Saskatchewan pour y bâtir leur avenir en ayant accès à de meilleures ressources. De cette somme, 4 millions de dollars seront utilisés pour la rénovation de l'infrastructure dans les écoles avec un réseau LIVE Satellite Network, Community Net et le système Blackboard Learning Management System qui permet un apprentissage appuyé par la technologie. Pendant 4 ans, la somme de 5,2 millions de dollars sera utilisée pour la Single Integrated Library System (SILS), 1,3 million \$ pour l'achat d'ordinateurs pour les succursales de bibliothèques et 2 millions pour l'installation du nouveau système informatique sur tous les ordinateurs dans les bibliothèques de la province. SILS est une solution rentable qui permet aux 317 succursales de bibliothèques publiques de la province de partager leurs ressources. 500 000 usagers de bibliothèques auront le privilège d'avoir un accès équitable aux ressources.

Par Ekaterina Valkova
Source: Memory McLeod, leaderpost.com, 27 octobre 2008.

Les bibliothécaires s'opposent à la catégorisation des livres par les éditeurs

En Angleterre, une campagne contre la catégorisation des livres selon l'âge des lecteurs par les éditeurs divise le monde de la littérature jeunesse. Les

bibliothécaires, pour qui la catégorisation nuit au plaisir de la lecture, appuient quelque 800 auteurs, dont Philip Pullman (en tête de la campagne), J.K. Rowling, Terry Pratchett et Michael Rosen, qui considèrent une telle catégorisation désavantageuse pour les intérêts des jeunes lecteurs. Bien qu'elle comprenne l'idée de faciliter l'achat de livres par les familles qui ne s'y connaissent pas, la présidente du Youth Libraries Group de CILIP (Chartered Institute of Library and Information Professionals) pense que tout obstacle entre un enfant et un livre représente un problème et que des lecteurs avides seront privés de la possibilité de se familiariser avec des lectures appropriées pour leurs capacités malgré leur âge. L'important, donc, est de respecter les goûts et les besoins des lecteurs individuels et non pas d'appliquer des normes. Malgré la campagne, la majorité des éditeurs vont introduire une catégorisation (5+, 7+, 9+, 11+ et 13+) à la quatrième de couverture. Le ministre des enfants Ed Balls a conseillé aux parents de demander conseils aux bibliothécaires et aux enseignants qui connaissent bien la littérature jeunesse.

Par Ekaterina Valkova
Source : Flood, Alison. guardian.co.uk, 27 octobre 2008.

Un toit de pelouse pour la bibliothèque de Cardiff

La nouvelle bibliothèque centrale de Cardiff aura de la pelouse sur le toit. En hiver, la pelouse de sédium va isoler le bâtiment de 55 000 pi² et de six étages et en été, il va le garder frais. La pelouse, qui pousse lentement et n'a aucun besoin d'être tondue, va faire de la bibliothèque l'édifice le plus éconergétique de tous les édifices du centre-ville. Après l'installation de la structure du toit, le sédium a été planté en sept jours sur une couche de système de drainage. La grandeur du toit a été un facteur important puisqu'elle représente le tiers d'un terrain de soccer. La plantation a été faite à temps pour que la pelouse pousse l'année prochaine. Ce toit est un des éléments environnementaux clés de l'édifice.

Par Ekaterina Valkova
Source: Holt, Gerry. South Wales Echo, 25 octobre 2008.

Living Library – Emprunt des personnes dans des bibliothèques

Le projet Living Library, lancé au Danemark en 2000 et répandu dans 22 pays dans le but de sensibiliser les lecteurs à la tolérance et à la compréhension, consiste à emprunter des individus-stéréotypes pour des discussions face à face pendant une période de 30 minutes. Le projet a été implanté dans plusieurs pays en Europe et a été en essai en Australie aussi. Une collection de stéréotypes – une policière, un homosexuel, un athée, un tétraplégique, des musulmans, des bouddhistes, des personnes obèses, des experts en consommation d'aliments crus et autres – est disponible pour quelques heures les samedis à la bibliothèque de Bainbridge Island. Le défi de la bibliothèque consistait à trouver des bénévoles pour répondre aux stéréotypes recherchés. Living Library est une tentative pour combattre les préjugés et pour élargir les horizons, comme la lecture d'un livre ou la visualisation d'un film.

Par Ekaterina Valkova
Source : Iwasaki, John. P-I Reporter, Seattlepi.com. living-library.org.

Servir des clients autistes en bibliothèque

Deux bibliothèques de l'état du New Jersey, Scotch Plains Public Library et Fanwood Memorial Library, ont produit le documentaire *Libraries and Autism: We're Connected* pour former les bibliothécaires et les aider à servir de façon plus efficace des clients autistes. L'autisme affecte un nombre croissant de personnes donc un outil de formation comme ce film est indispensable pour fournir des techniques spécifiques afin d'offrir un service de qualité à cette clientèle. Le documentaire fait partie du projet « Welcoming Library Spaces for the Autism Community and Their Families » dont la réalisation est devenue possible grâce à un contrat avec la coopérative Infolink: The Eastern New Jersey Regional Library, financée

par la New Jersey State Library qui est responsable de la coordination, la promotion et le financement du réseau des bibliothèques du New Jersey. Cette initiative a généré un enthousiasme non seulement auprès des communautés des bibliothécaires et des autistes dont l'interaction est facilitée par les stratégies offertes, mais aussi auprès d'autres professionnels du service à la clientèle pour lesquelles les habiletés fondamentales présentées dans le film servent de modèle universel des meilleures pratiques. Des cassettes du documentaire ont été envoyées à toutes les bibliothèques de l'état, à beaucoup d'écoles, de bibliothèques académiques et spécialisées et à tous les législateurs. Les bibliothèques du réseau, qui partagent une base de données, ont développé une grande collection à jour de ressources pour assister les personnes touchées par les troubles envahissants du développement (TED).

Par Ekaterina Valkova
Source: The Scotch Plains Public Library (NJ), PRNewswire, 21 octobre 2008. www.thejointlibrary.org/autism

Étalonnage pour les pratiques de catalogage des bibliothèques académiques

Le groupe Research and Markets a mené un exercice d'étalonnage pour produire un rapport sur les pratiques de catalogage de 80 bibliothèques académiques en Amérique du Nord. L'étalonnage compare l'impartition, la sélection et la répartition du personnel, les salaires, l'état de l'éducation permanente, la définition des responsabilités des catalogueurs et leur formation, l'évaluation de la qualité du catalogage, l'utilisation des technologies et autres. Les données sont reparties par type et grandeur de collèges et par collèges privés ou publics. Voici quelques statistiques : Plus de 70 % des bibliothèques disent que leurs catalogueurs reçoivent des salaires comparables à ceux du secteur des bibliothèques publiques; 27,3 % des participants utilisent des paraprofessionnels pour le catalogage original; 41,56 % des bibliothèques

font une impartition pour le contrôle de l'autorité; 20,78 % des bibliothèques lancent MarcEdit ou un autre éditeur MARC pour visualiser les fiches et les modifier avant le téléchargement; 8,11 % des participants considèrent l'expérience en contrôle d'autorité un critère très important pour engager des catalogueurs et 35 % le considèrent un critère important; 11,27 % des participants disent que le personnel récemment engagé connaît bien les systèmes de genre thésaurus et presque 24 % disent qu'il le connaît de façon satisfaisante.

Par Ekaterina Valkova

Source: Research and Markets, Business Wire, 20 octobre 2008. http://www.researchandmarkets.com/research/b30ff3/academic_library_c

Design de Gehry pour la Peter B. Lewis Library à l'Université de Princeton

Peter B. Lewis Library (Université de Princeton) vient d'ouvrir ses portes pour la session d'automne 2008. Le design de cette nouvelle bibliothèque spécialisée en astrophysique, en biologie et en statistique est avant-gardiste et porte la signature de Franc Gehry, l'architecte connu pour ses œuvres Guggenheim Museum à Bilbao (Espagne), The Dancing House à Prague et Experience Music Project à Seattle. Ce nouveau design répond aux exigences de l'époque où l'information vient dans un format électronique. Par conséquent, une grande partie de la collection est gardée dans une petite salle au sous-sol. Bien que beaucoup d'information puisse être trouvée sur Internet, une bibliothèque reste la place où les étudiants peuvent se concentrer, étudier et faire de la recherche. C'est aussi un endroit privilégié de rencontres. Le comptoir d'information de la Peter B. Lewis Library est situé à l'entrée de la bibliothèque, là où il est possible de trouver une petite collection de référence ainsi qu'un nombre limité de périodiques. Des plafonds hauts, beaucoup de lumière, des vitres et un passage tournant, qui a l'air d'une rue pleine de tables de café, symbolisent

la collaboration entre les disciplines qui partagent des salles de classe, des bibliothèques, des laboratoires et qui font naître de nouvelles idées scientifiques. La bibliothèque ressemble à Stata Center, MIT, dont le design a entraîné des controverses à cause des coûts et des fuites d'eau. Le budget de construction de la Peter B. Lewis Library est de 74 millions de dollars, dont 60 millions ont été donnés par Lewis.

Par Ekaterina Valkova

Source : Russell, James S. Bloomberg.com, 14 octobre 2008.

Promotion de la lecture

Une directrice d'école et une bibliothécaire avaient fait la promesse de dormir sur le toit de l'école si les étudiants de la maternelle à la 7e année de l'Erie First Christian Academy, Pennsylvanie, États-Unies, réussissaient à lire un total de 1 000 livres durant l'été. Elles ont donc dû monter sur le toit à 21 h. La directrice est descendue à 2 h du matin à cause de vents forts, mais la bibliothécaire est restée jusqu'à 5 h.

Par Ekaterina Valkova

Source: Associated Press, LD News.

Une sixième bibliothèque dans la ville de Shawinigan

Le réseau des bibliothèques de la ville de Shawinigan a inauguré sa sixième bibliothèque dans le secteur Saint-Gérard-des-Laurentides. Cette dernière possède plus de 5 000 documents et offre à ses usagers quatre postes informatiques à haute vitesse. Elle est située dans le local adjacent au Centre de services de la Caisse Desjardins du Haut Shawinigan, sur le chemin Principal et dispose de salles d'exposition et de conférence.

Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques à la fin octobre, la Ville de Shawinigan a aussi tenu à souligner les 85 ans de la bibliothèque Fabien-Laroche.

Par My Loan Duong

Source : Veillette, G. Le Nouvelliste, 6 novembre 2008.

Des inspecteurs pour surveiller les bibliothécaires

Dorénavant, à Bradford, des inspecteurs

pourraient être dépêchés pour contrôler le travail des administrateurs de bibliothèques afin qu'ils fassent ce pour quoi ils sont payés, c'est-à-dire développer leurs collections. Récemment un usager, John Cunliffe, a adressé une plainte auprès du secrétaire de la culture Andy Burnham mentionnant que ceux-ci « ne choisissent même plus les livres. Ils laissent aux libraires le soin de leur fournir ce qui leur semble approprié ». En effet, les livres des bibliothèques sont fournis directement à celles-ci par les librairies sans que les administrateurs se donnent la peine de les choisir (voilà ce qui plairait à bien des éditeurs québécois).

Ces propos sont corroborés par cette étrange pratique qui oblige un lecteur qui désire un livre de déboursier un montant de 1 £ pour faire venir le document de la librairie. Pour John Cunliffe, cela signifie que c'est l'usager qui fait le travail du bibliothécaire puisqu'à chaque fois qu'il demande un livre qui ne se trouve pas dans la bibliothèque, il est obligé de payer pour que la commande soit faite! Cette accusation est prise très au sérieux car le témoin est crédible : John Cunliffe, dans une vie antérieure, était bibliothécaire avant de devenir écrivain. Comme quoi les abus ou les vols peuvent prendre diverses formes!

Par My Loan Duong

Source : Mazin, Cécile. ActuaLitté, 23 octobre 2008.

La bibliothèque de Coaticook s'ouvre aux ados

Les quelque 1 500 adolescents qui fréquentent les écoles secondaires la Frontalière, le Collège Rivier ainsi que le CRIFA (Centre de formation professionnelle de Coaticook) ont désormais accès gratuitement à la bibliothèque municipale Françoise-Maurice. Saluons cette initiative qui est une première au Québec. Les responsables, qui se sont inspirés du modèle mis sur pied il y a quelques années par la bibliothèque municipale de Baltimore aux États-Unis, souhaitent que cette idée se propage au-delà des

frontières de leur municipalité.

Serge Robert, président du conseil d'administration de la bibliothèque Françoise-Maurice, a souligné l'ouverture d'esprit des élus municipaux qui veulent rendre la culture accessible au plus grand nombre de jeunes possible. Dans la foulée, il espère que « toutes les bibliothèques municipales du pays emboîtent le pas à cette initiative locale, [...] ». On trouvait triste de ne pas faire profiter à tout le monde un si bel équipement sous prétexte qu'ils habitent ailleurs. On ne voulait pas que les frais d'abonnement soient un frein à l'accessibilité. Dans un contexte de mondialisation, il faut que les jeunes d'ici et d'ailleurs aient accès à la connaissance et à tout ce que contient une bibliothèque comme la nôtre ». La conseillère municipale Madeleine Drolet a émis le souhait que les étudiants visés par cette initiative répondent massivement à l'appel qui leur est lancé en utilisant des locaux aménagés dans l'ancien bureau de poste, au coin des rues Main et Cuttings, en plein cœur de Coaticook.

Par My Loan Duong
Source : Goupil, Alain. La Tribune, 22 octobre 2008.

La crise économique toujours plus profitable aux bibliothèques

C'est un fait connu et vérifié et les témoignages comme cet article intitulé *Économie en berne? Fréquentation des bibliothèques en hausse* publié sur ActuaLitté (<http://www.actualitte.com/actualite/4449-bibliotheque-frequentation-augmentation-USA-petrole.htm>) le confirment encore une fois. Le ralentissement économique amène un retour vers les valeurs sûres et fait hausser la fréquentation des bibliothèques publiques. D'autre part, avec les portefeuilles qui s'amincissent, les gens optent maintenant pour l'emprunt plutôt que l'achat de livres. À Salt Lake City, dans l'Utah, la bibliothèque municipale, constate le directeur adjoint, Andrew Shaw, connaît un regain d'intérêt notable avec 20

% de hausse dans l'emprunt de DVD et 4 % pour les CD musicaux. Même les livres sur cassette augmentent de 40 %! Et que dire d'Internet qui sert aux recherches d'emploi ou encore la littérature jeunesse qui connaît un essor de 25 %? Les bibliothèques semblent toujours la meilleure source d'approvisionnement dans les périodes difficiles. Comparativement à 2001, et aux conséquences des attentats du 11 septembre, on retrouve le même engouement pour ces divertissements somme toute peu dispendieux. « [...] quoi de mieux pour oublier ces temps difficiles qu'un bon livre ou un bon disque pour se divertir? »

Il est encore trop tôt pour vérifier si cet engouement pour les bibliothèques va être significatif. Contactés, plusieurs établissements en France semblent observer un mouvement similaire, même si l'on reste prudent. « Il nous faudrait un peu plus de recul pour y voir vraiment clair, mais il semble bien que le public soit plus présent qu'il y a, mettons, quatre ou cinq mois. Mais en même temps, les vacances sont passées par là et cela fausse un peu notre regard », nous explique une bibliothécaire de Paris.

Les prochaines statistiques sur la fréquentation des bibliothèques publiques au Québec et au Canada viendront-elles confirmer ce phénomène?

Par My Loan Duong
Source : Clément, S. ActuaLitté, mardi 21 octobre 2008.

Le béton, le papier et le numérique
Dans cette chronique des *Années lumière*, (<http://www.radio-canada.ca/actualite/v2/anneeslumiere/>) du 4 janvier 2009, Hervé Fisher se demande pourquoi on construit autant de bibliothèques en ces temps où triomphent (ou semble triompher) le numérique, le virtuel et l'information sur Internet et qu'on continue à couper des arbres pour imprimer des livres alors que la technologie du livre électronique semble être de plus en plus au point.

Car, constate-t-il, plus que jamais on voit ériger des bibliothèques et même de grandes bibliothèques un peu partout dans le monde. Et en plus elles sont pleines de livres comme d'usagers. Paradoxal, non? Quand on pense à la quantité phénoménale de « pages » en ligne qui se publient sur la grande toile. Pas tant que ça, selon l'auteur, car « les bibliothèques sont devenues plus que des lieux de conservation de livres ou des temples du savoir à l'atmosphère feutrée. Elles se sont adaptées à la nouvelle réalité et sont maintenant des lieux de rencontres, d'animation, de débats, des centres culturels qui offrent des accès à l'information numérisée ici et là dans le monde et attirent un public, jeune et moins jeune. »

En outre, le livre, le bon vieux livre, dont on prédisait la disparition il y a dix ans tient le coup, et ce, ajout-t-il, même si la technologie du livre électronique se perfectionne, au point, dit-on, « de donner à l'utilisateur une sensation presque comparable à celle du livre conventionnel ». Selon Fisher, la réponse est que « le livre électronique n'est pas et ne sera jamais aussi pratique, aussi convivial et aussi sensuel que le livre de papier et d'encre ».

Même si l'électronique et le numérique nous donnent accès à un monde infini d'information et de données de toutes sortes, le virtuel ne remplacera pas le matériel, et l'écran n'éliminera pas la page imprimée. Souvent, les technologies s'ajoutent les unes aux autres, elles ne se remplacent pas. On l'a bien vu quand au début siècle dernier, certains prédisaient que l'arrivée du cinéma allait signer la mort du théâtre...

Par My Loan Duong
Source : Villedieu, Yannick. RadioCanada.ca, 17 octobre 2008.

Une bibliothécaire à 900 000 \$

Je connais un bibliothécaire qui prétendait valoir 200 000, mais 900 000, jamais encore. Pourtant elle existe cette perle rare. En effet, une série de photos intitulée *Untitled Film Stills* de

Cindy Sherman jouant le rôle de la bibliothécaire sexy a été vendue aux enchères pour la somme de 905 000 \$, soit trois fois le montant estimé avant la vente. Ces clichés montrent la jeune bibliothécaire, une belle blonde aux formes pulpeuses, en train d'accomplir les tâches courantes comme classer les documents sur les rayons, mettre de l'ordre dans ses tiroirs et jouer les femmes fatales à l'instar des stars des années cinquante. Sherman a complété la collection en 1980. C'est la maison Christie's qui hébergeait cette enchère. En 1995, The Museum of Modern Art avait acquis la série pour 1 million \$ <http://www.moma.org/exhibitions/1997/sherman/index.html>.

En 1999, un exemplaire de la série avait atteint le prix de 190 000 \$ et depuis, la cote de ces photos n'a cessé de grimper. Le record n'a été cependant atteint qu'en 2007, toujours chez Christie's où un cliché fut vendu 2,1 millions, indique le magazine Forbe. Ces clichés ont été l'objet d'une exposition commanditée par nulle autre que Madonna en décembre 1995.

Comme disait Warhol, tout le monde peut avoir ses 15 minutes de gloire, mais avouez que ces quelques minutes ont été payantes pour Cindy. Une idée pour les jeunes bibliothécaires qui peinent à joindre les deux bouts par les temps qui courent?

Par My Loan Duong
Source : Jubop (contact@actualitte.com).
ActuaLitté, 9 octobre 2008.

Les trésors d'une centaine de bibliothèques universitaires dans le monde en libre accès

Le site College Degree 9 (http://www.collegedegree.com/library/college-life/100_extensive_university_libraries_from_around_the_world) a mis en ligne un répertoire d'une centaine de bibliothèques universitaires dont les ressources électroniques sont disponibles gratuitement sur l'Internet.

Harvard, Syracuse, Perseus, UCLA, Yale, Cambridge, Sorbonne et d'autres universités de grand renom ainsi que

de grandes bibliothèques universitaires ou spécialisées, légales médicales, religieuses ou nationales mettent ainsi à la disposition des chercheurs et des étudiants les ressources spécifiques de leurs catalogues, archives numériques, objets numériques, cartes, artefacts et même des bases de données en accès libre.

Par My Loan Duong
Source : Nicolas (nicolas.g@actualitte.com).
ActuaLitté, 27 octobre 2008.

Salaberry-de-Valleyfield : vers la ville sans papier

Le 18 novembre 2008, le conseil municipal de Salaberry-de-Valleyfield a tenu une première séance au cours de laquelle l'information et les données requises ont été traitées et gérées de bout en bout sur des documents électroniques, au lieu de recourir aux impressions et aux notes sur papier. L'utilisation d'un système de gestion intégré des documents électroniques a été développée au cours des deux dernières années en collaboration avec le fournisseur Irosoft. (<http://www.irosoft.com/fr/home.htm>). Jacques Lemieux, le directeur des finances et de l'informatique à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, explique que dorénavant, les données contenues dans des logiciels de comptabilité seront transposées dans des bases de données dans un format qui assurera une pérennité à l'information, ce qui n'était pas le cas auparavant car une grande quantité de documents étaient stockés sur des serveurs sans une véritable gestion du cycle de vie.

La considération environnementale a été l'argument clé pour procéder à ce changement de pratiques. Toutefois, M. Lemieux souligne que l'approche privilégiée par sa municipalité est plus étendue que celle qui est employée dans plusieurs autres réunions ayant recours aux documents électroniques car souvent « [le processus en] arrière-boutique est fait traditionnellement sur papier et au lieu de faire des photocopies pour les membres du conseil, les

participants balaiant les documents pour les rendre disponibles sur un site Internet ». Ici, les documents sont générés, transférés, annotés, corrigés et même signés électroniquement dans le système pour être ensuite acheminés au conseil et être archivés sans qu'on ait à les imprimer. Et on parle ici de documents officiels. »

Avec ce système de gestion intégrée des documents électroniques, la municipalité de la Montérégie évitera l'impression de plus d'un million de feuilles par année pour le greffe et le conseil municipal. L'approche sera étendue aux autres services municipaux. Les conseillers comme le personnel, hormis quelques réticences initiales, ont collaboré de bon gré au projet. Chacun s'est vu remettre un ordinateur portable et une procédure à exécuter à partir de l'intranet de la Ville ou à partir d'Internet lorsqu'ils sont à la maison pour consulter des documents contenus dans la base de données. « Nous allons maintenant vers les autres services. Comme les tests sont concluants et que le gabarit de base est monté, à partir de janvier 2009 toutes nos réunions se tiendront électroniquement, [...]. L'année prochaine, il n'y aura pas de papier ».

Jacques Lemieux veut réduire encore davantage le papier bien qu'il soit conscient qu'il est difficile de le supprimer complètement. Mais, ajoutez-il : « Je ne veux plus recevoir les devis de soumission des fournisseurs en papier. Nous ferons donc un déploiement dans tous les services, comme le service récréatif, les travaux publics, etc. pour habituer le personnel à gérer les documents électroniques. » Les équipements reviennent moins chers à la longue que le papier qu'il faut acheter et détruire. M. Lemieux est optimiste. Les économies que procurera la gestion intégrée des documents électroniques se remarqueront aussi en termes d'espace et de temps. « Il nous aurait fallu construire des voûtes pour les documents d'archives, qu'on doit conserver à vie. », explique M.

Lemieux. « Dorénavant, une secrétaire recevra un message électronique qui dira que tel document devrait être détruit. Avant, elle passait des semaines dans la voûte pour consulter chaque dossier. Imaginez le temps-personne que nous allons sauver! », conclut-il.

Par My Loan Duong
Source : Ferland, Jean-François. Direction Informatique, 24 novembre 2008.

USA : les bibliothèques cherchent 100 millions \$ de financement

L'ALA (American Library Association) a besoin de 100 millions de dollars pour aider les bibliothèques publiques à traverser la crise économique et pour développer des services. Elle souhaite aussi équiper de matériel les bibliothèques publiques qui sont menacées de coupures en raison de la conjoncture économique. L'ALA s'est adressée au Congrès pour réclamer de l'aide gouvernementale en indiquant que les bibliothèques des régions rurales sont de « véritables bouées de sauvetage » en ces temps de crise pour les personnes qui cherchent du travail en ayant recours à l'Internet, ajoute le président de l'ALA Jim Retting. Pour l'ALA, les bibliothèques restent l'unique accès à la toile pour 73 % de gens en milieu urbain. Ce chiffre atteint 83 % dans les régions rurales. L'impact positif de cet investissement dans les bibliothèques publiques est nettement démontré souligne Joe Matthews, spécialiste de la gestion des bibliothèques, qui rappelle que pour chaque dollar investi, la communauté reçoit en retour entre 5 \$ et 7 \$.

Par My Loan Duong
Source : Mazin, Céline. ActuaLitté, lundi 1er décembre 2008.

Bibliothèques : des restrictions budgétaires dévastatrices

Le directeur de la NYLA (New York Library Association), Michael G. Borges, a dénoncé avec véhémence les coupures budgétaires de 20 % que le gouverneur de l'état de New York s'apprête à imposer aux bibliothèques, dont le budget est passé de 102 millions à 99 millions. Ces

coups supplémentaires risquent d'être dévastatrices en cette période de crise alors que les 73 bibliothèques de l'état ont besoin plus que jamais d'ouvrir leurs services à la population.

Par My Loan Duong
Source : Mazin, Céline. ActuaLitté, 14 novembre 2008.

Europeana : panne au démarrage de la bibliothèque numérique

La bibliothèque numérique Europeana n'a pu faire face à l'affluence des visiteurs lors de son lancement le 20 novembre dernier. En quatre heures, le site a reçu plus de visiteurs que le site précédent, connu sous le nom de « The European Library », pendant un an. Prévu pour un maximum de 5 millions de requêtes par heure, le trafic a débordé et c'est près de 10 millions de requêtes par heure, dont 3 000 provenant d'utilisateurs faisant la même chose au même moment, que les trois serveurs basés aux Pays-Bas ont dû affronter. Cette situation a suscité des bugs et finalement la fermeture temporaire de la base riche de quelques « deux millions de livres, de cartes géographiques, d'enregistrements, de photographies, de documents d'archives, de tableaux et de films provenant de bibliothèques nationales et d'institutions culturelles des 27 états membres de l'Union européenne ».

Selon Viviane Reding, commissaire européenne en charge de la Société de l'Information, le problème devrait être résolu vers la mi-décembre. Mme Reding espère que d'ici 2010, ce portail comptera 10 millions de références.

Ce projet de numérisation titanique dans lequel l'Union européenne a injecté 119 millions d'euros pour la période 2009-2010 est le fruit d'un partenariat public-privé, ce qui n'est pas sans susciter l'inquiétude du milieu de l'édition surtout en France. Pourtant, l'exemple de Lyon et de la multinationale américaine montre que si les instances publiques s'investissent et mènent à bien les négociations, les résultats peuvent être très fructueux.

Par My Loan Duong

Source : Stéphane C. The GroupNews, 26 novembre 2008.

Obama : un rat de bibliothèque qui fait lire ses compatriotes

Le président élu Obama est non seulement un grand lecteur, mais un excellent écrivain comme le prouvent les trois livres qu'il a écrits et qui occupent depuis son élection les trois premières places dans le classement du *New York Times*, faisant ainsi le bonheur du milieu de l'édition. Pour l'auteur, son autobiographie, *Les rêves de mon père* (*Dreams from my Father*), rédigée alors qu'il était étudiant à Harvard et l'ouvrage *L'audace d'espérer* (*The Audacity of Hope*) ont rapporté des revenus de quatre millions de dollars l'année dernière.

Depuis que le président élu a déclaré que deux présidents l'ont particulièrement inspiré, les livres sur Abraham Lincoln et Franklin D. Roosevelt, qui tous deux sont arrivés au pouvoir en temps de grave crise, se sont envolés rapidement de même que le livre *Team of Rivals* de Doris Kearns Goodwin consacré à l'administration Lincoln et *The Defining moment* consacré à la présidence Roosevelt. Le recueil de discours du nouveau président *Change we can Believe in* ainsi que la biographie de sa femme *Michelle* par Liza Mundy devraient aussi faire gonfler les ventes.

« C'est intéressant d'avoir à nouveau quelqu'un qui lit à la Maison Blanche » déclare Mark Laframboise, directeur des achats de la librairie Politics and Prose à Washington.

Par My Loan Duong
Source : Washington (AFP), 24 novembre 2008.

L'institution qu'est une bibliothèque

Voici quelques extraits choisis d'un discours de Barack Obama à l'ALA en 2005.

La bibliothèque représente une fenêtre sur un monde plus grand, l'endroit où nous nous sommes toujours rendus pour découvrir de grandes idées et des concepts profonds qui nous ont aidés à faire avancer l'histoire humaine. C'est là

raison pour laquelle, depuis l'antiquité, quiconque voulant contrôler l'esprit humain s'en prenait aux livres.

Je crois que si nous voulons donner à nos enfants la meilleure des chances dans la vie, si nous voulons ouvrir les portes à toutes les opportunités pendant qu'ils sont jeunes et leur enseigner les habilités dont ils auront besoin plus tard, alors, une de nos plus grandes responsabilités en tant que citoyens, éducateurs et parents est d'assurer que chaque enfant puisse lire et bien lire. C'est pourquoi l'alphabétisation est la monnaie de base de l'économie du savoir dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

Auparavant, il était possible d'entrer dans le monde du travail avec une attitude positive, un bon dos et en étant prêt à travailler fort. Ce type d'économie est du passé maintenant. Les nouveaux emplois n'exigent plus seulement de travailler dur, mais également d'acquiescer un savoir et une rapidité d'apprendre ce que vous ne savez pas. Ils demandent une pensée innovante, une compréhension détaillée et un niveau de communication supérieure. Dans la nouvelle économie du savoir, enseigner à nos enfants juste ce qu'il faut pour lire n'est pas suffisant pour réussir... Le niveau d'alphabétisation nécessaire pour le 21^e siècle demande une compréhension détaillée et complexe.

Nous devons mettre des livres dans les mains de nos enfants très tôt et souvent. Je sais, c'est souvent plus facile à dire qu'à faire... Quand vous êtes à la maison, vous essayez peut-être d'inciter vos enfants à lire, mais vous devez faire compétition avec d'autres inventions de la révolution technologique, téléviseurs, DVD et jeux vidéo... Les enfants de 8 à 18 ans passent trois heures par jour à regarder la télévision tandis qu'ils passent 43 minutes à lire.

Les bibliothèques ont un rôle spécial à jouer dans notre économie du savoir. Nos bibliothèques ont été et devraient être un endroit où parents et enfants vivent ensemble pour lire

et apprendre... Nous devrions nous assurer que nos politiciens construisent des bibliothèques au lieu de dépenser un peu plus en asphalte et en béton.

Quand je regarde un enfant ouvrir un livre, je ressens une telle joie parce que je sais que dans chacun de ces livres qu'il ouvre, son potentiel se réalise.

À l'aube du 21^e siècle, où le savoir est pouvoir, où il ouvre les portes de l'opportunité et du succès, nous avons tous la responsabilité, en tant que parents, en tant que citoyens, de développer chez nos enfants l'amour de la lecture afin de leur donner la possibilité de réaliser leurs rêves.

Par My Loan Duong

Source : Turcotte, Michel R., citoyen de Magog. (Traduction libre). Le reflet du lac, 23 novembre 2008.

Un exemplaire de l'ouvrage le plus cher donné à la bibliothèque de New York

D'une valeur de plus de 100 000 \$ US, l'ouvrage est consacré à la vie et à l'œuvre d'un des plus grands génies artistiques de notre temps, le sculpteur italien Michel-Ange. Publié depuis peu en Italie, *Michelangelo : la Dotta Mano* est fait de marbre et de velours et pèse 28 kilos. Il a fallu 6 mois de travail aux artisans pour l'éditer en utilisant les méthodes datant de la Renaissance.

Plus de 20 ouvrages ont été vendus, mais l'exemplaire de New York est un don. L'éditrice Marilena Ferrari a expliqué que c'est sur un coup de tête qu'elle a réalisé cet extravagant ouvrage.

Par My Loan Duong

Source : La Presse Canadienne, 20 novembre 2008.

Une famille, une bibliothèque

L'écrivain bien connu Victor-Levy Beaulieu, candidat indépendant aux dernières élections provinciales, voudrait que les ouvrages invendus détruits par les éditeurs tous les ans soient offerts aux familles. Pour l'écrivain, ces pratiques sont inacceptables d'autant plus que les livres publiés le sont grâce aux subventions gouvernementales.

Comme autres engagements, le candidat indépendant propose que des

cours de culture régionale et d'histoire soient offerts dans les écoles primaires et secondaires de Rivière-du-Loup. Il propose aussi la création d'un centre de promotion et de diffusion de la culture régionale.

Par My Loan Duong

Source : Radio-Canada, Est du Québec, Rivière du Loup, 18 novembre 2008.

Meryl Streep et le chat bibliothécaire

Le livre de Vicky Myron racontant l'histoire du chat Dewey sera peut-être porté à l'écran par New Line qui en a acheté les droits d'adaptation cinématographique. *Dewey the Small-town-library who touched the world* raconte l'histoire d'une bibliothécaire, écrivaine à ses heures, vivant dans une petite ville de l'Iowa et du chat devenu la mascotte des habitants. Meryl Streep jouera le rôle de la bibliothécaire et l'adaptation sera faite par Pamela Gray.

Par My Loan Duong

La bibliothèque d'Angers prête des Cybook aux étudiants

À l'instar de la bibliothèque municipale de Francisco Valdes en Espagne, la bibliothèque d'Angers expérimente aussi le prêt des livres électroniques aux étudiants. Daniel Bourrion, responsable de la section numérique à l'Université d'Angers, indique que ce sera le public littéraire qui « servira de cobaye ». La mise en place du projet est un peu en retard, mais elle s'est concrétisée à la rentrée avec le chargement des classiques sur livrel grâce à un accord de 250 euros avec Publie.net, la plateforme éditée par François Bon. Le livrel est prêté pour trois semaines et les machines sont mises à la disposition des usagers pour la lecture.

Avant de lancer d'autres expériences, on veut « traquer les habitudes ». Mais pour le moment, les retours sont encore insuffisants pour connaître les avis des emprunteurs et pour savoir quel sera l'avenir de la bibliothèque si cette utilisation prend de l'ampleur. Pour le moment, ajoute Daniel Bourrion, nous ne faisons pas de projection pour

l'avenir.

Le premier jour, grâce à l'effet de nouveauté, 60 % du stock a été emprunté même si apprivoiser la « bête » (en l'occurrence le livrel) n'a pas été toujours sans problème selon Olivier Tacheau sur son blog « Le nombril de la Belle Beille ».

Par My Loan Duong

Source : Clément, S. ActuaLitté, 13 novembre 2008.

La bibliothèque Monique-Corriveau de Québec s'installera dans l'église Saint-Denis

Tout indique que le projet est mûr pour ce déménagement. Les études, commandées par le gouvernement, ont été « concluantes » indique Francine Bouchard, présidente de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery. Le projet est évalué à 21 millions \$ et sera inscrit au Programme triennal d'immobilisation 2009-2011. Selon la conseillère Denise Trudel, il reste quelques ficelles à attacher, mais tout indique que le projet se concrétisera dans le courant de 2009. Le ministère de la Culture et des Communications a d'autre part accueilli favorablement la demande car l'actuelle bibliothèque de la route de l'Église ne convient plus. Déménager la bibliothèque qui est située à côté de l'ancien hôtel de ville permettra de lui donner une seconde vie. Ce projet est dans les cartons depuis 1996 et au départ, le gouvernement du Québec avait pensé faire un partenariat public-privé. En outre, les élus de l'arrondissement ont essayé de connaître l'avis des candidats des trois partis sur deux autres projets dont la réfection du boulevard Laurier et la mise en valeur de l'arrondissement de Sillery. Une demande de rencontre a été transmise aux candidats à propos de ces trois projets pour la rentrée parlementaire.

Par My Loan Duong

Source : Moreault, Éric. Le Soleil, 12 novembre 2008.

Une bibliothèque de 17 millions de livres à Liverpool

Roger McGough et Brian Patten,

deux poètes de la ville de Liverpool, ont procédé à l'inauguration de la bibliothèque universitaire Sidney Jones, nom de l'ancien maire de la ville, après deux ans de rénovation. Les étudiants disposeront d'une bibliothèque de 1,2 million de volumes, une salle de cours et un café sur une terrasse extérieure. Un accès à l'Internet disponible 24 heures sur 24 permet la consultation des revues en ligne. La bibliothèque, déjà considérée comme l'une des meilleures du pays, est « extrêmement populaire auprès de étudiants qui apprécient la façon dont modernité, luminosité et technologie se combinent tout en conservant des espaces traditionnels de travail dans le calme ».

Par My Loan Duong

Source : Clément, S. ActuaLitté, 7 novembre 2008.

Service de référence virtuelle

Après seulement deux ans d'existence, le service de référence virtuelle de la Commonwealth Libraries en Pennsylvanie a connu la croissance la plus rapide aux États-Unis pour ce genre de service. Le service, qui a pour nom « Ask Here PA », est gratuit pour tous les résidents de l'état et est accessible 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Plus de 125 000 demandes d'information ou questions ont été posées jusqu'à maintenant. Les usagers reçoivent donc de l'aide de bibliothécaires en temps réel via le chat et le partage de ressources trouvées sur Internet ou dans des bases de données. Les bibliothécaires qui répondent aux questions proviennent de plus de 70 bibliothèques et le deux tiers des usagers sont des élèves du primaire et du secondaire.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : Pennsylvania library resource becomes fastest growing reference service in nation. PRNewswire, 1er décembre 2008.

Google et l'accès aux collections numériques

Un chroniqueur du Boston Globe invite les bibliothécaires à s'unir pour l'accès libre aux collections numériques. Pour Alex Beam, bien que l'idée ait pu paraître bonne en 2004, l'association entre

Google et cinq grandes bibliothèques universitaires visant à numériser tous les livres de leurs collections est une voie à éviter. Il ne croit pas en effet que le but premier de Google soit de servir le public en rendant l'information accessible plus facilement, mais bien de faire des affaires. Un autre projet semblable, mais qui semble mieux servir l'intérêt commun, est l'Open Content Alliance (OCA) lancé en 2005 par Yahoo!, Microsoft et l'organisme à but non lucratif Internet Archive. OCA est notamment associé à 19 bibliothèques du Massachusetts et au vaste réseau de l'University of California. En 2008, Microsoft s'est retiré du projet. Celui-ci a changé de nom depuis pour l'Open Knowledge Commons et est maintenant supporté par la Sloan Foundation. M. Beam se réjouit par ailleurs que Harvard, un des participants initiaux du projet avec Google, se soit retiré en affirmant vouloir chercher d'autres façons d'ouvrir ses collections au grand public.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : Beam, Alex. Google vs. the libraries. www.boston.com, 2 décembre 2008.

La bibliothèque selon Google

Un éditorial du Los Angeles Time remet aussi en question l'objectif de Google de créer une vaste base de données de livres numérisés, qui ne correspondrait pas au principe de gratuité des bibliothèques publiques. Google a en effet conclu une entente avec des éditeurs afin de rendre accessibles au public des millions de livres qui ne sont plus publiés, mais l'approche privilégiée en est une de *pay to read*. Cette entente intervient après une poursuite intentée par des éditeurs et des auteurs contre le projet de Google de numériser les collections de cinq grandes bibliothèques universitaires. L'entente donne davantage de contrôle aux éditeurs pour déterminer quels ouvrages pourront être intégrés à la base de données et la façon dont le contenu pourra être consulté. Concrètement, pour les bibliothèques publiques, cela signifie un accès gratuit à certains extraits seulement et à partir d'un

terminal par bibliothèque uniquement. Les usagers pourront savoir via Google si le livre imprimé est disponible dans une bibliothèque à proximité, mais devront payer s'ils veulent lire la version numérique. Et même s'ils paient, ils ne pourront pas télécharger le livre sur leur ordinateur portable : seules l'impression ou la lecture à partir du site Web sera possible. Les bibliothèques qui voudront offrir la lecture gratuite à leurs usagers devront payer un abonnement à un nouveau *book right registry* géré par des auteurs et des éditeurs. Pour Google et les éditeurs, il s'agit simplement d'un point de départ et il sera possible de changer le modèle d'affaires. Certaines bibliothèques sont bien sûr en désaccord avec l'idée de faire payer les usagers pour la lecture de livres électroniques. L'éditorial rappelle quant à lui que Google et les éditeurs auraient pu s'inspirer des standards émergents dans le monde du livre électronique afin d'instaurer un système de prêt qui conserve le principe de gratuité des bibliothèques publiques, et du coup aider celles-ci à mieux servir le public intéressé et équipé à vivre dans un monde avec moins de papier.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : The Google library: Google's goal of creating a giant literary database may not fit the traditional model of free public library. The Los Angeles Time (editorial), 10 novembre 2008.

Plus que des livres pour les aînés

Les bibliothèques améliorent les services pour les aînés en diversifiant l'offre. Aux États-Unis, les aînés passeront de 35 à 78 millions dans les 20 prochaines années. Entre autres suggestions données par les principaux intéressés : réserver des espaces silencieux, loin du bavardage des jeunes adultes; créer des programmes afin d'aider les baby-boomers à se préparer aux changements de carrière; augmenter le nombre de livres audio et de livres à gros caractères. Plusieurs exemples de services et d'activités déjà en place sont mentionnés : espaces offerts pour des réunions, aide offerte durant la période des impôts, conférence sur l'art, envois et retours par courrier de livres,

cassettes et DVD, *tea party* pour les grands-parents et leurs petits-enfants le jour du National Grandparents' Day en septembre. Les bibliothèques comprennent de plus en plus leur rôle à jouer au centre de la communauté.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : Smith, Jim. Libraries offer seniors more than books. *Newsday.com*, 29 novembre 2008.

Statistiques des bibliothèques du secteur privé

Le *Corporate Library Benchmarks, 2009 Edition* présente des données pour 52 bibliothèques d'entreprises. On y traite par exemple des dépenses en livres imprimés et électroniques, répertoires, périodiques et autres sources d'information; les tendances dans l'embauche; le nombre de points de service et d'espace de bureau offert à la bibliothèque; le niveau d'influence de la bibliothèque dans les décisions de l'entreprise. Voici certains des résultats de l'étude : les dépenses moyennes en salaire de ces bibliothèques sont de 206 906 \$ et les bibliothèques composant l'échantillon prévoient une augmentation de 4 % en 2009; les dépenses moyennes pour les ressources documentaires sont de 374 000 \$; les ressources imprimées comptent pour 38 % de ces dépenses; en moyenne, on a passé 117 heures dans l'année pour étudier et revoir les termes des ententes avec les fournisseurs, mais la médiane était de 30 heures seulement; les bibliothèques prévoient renouveler 90 % de leur contrat de licences pour l'accès au contenu; la plupart des bibliothécaires affirment que le nombre de questions de référence a augmenté au cours des deux dernières années; finalement, 29 % des bibliothécaires disent que leur bibliothèque est devenue plus influente dans les efforts déployés par l'entreprise pour être plus compétitive, alors que 20 % disent le contraire.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : Research and Markets : mean spending on salaries by the libraries in the Corporate Library Benchmarks, 2009 Edition sample was \$206,906 in 2008. *Business Wire*, 28 novembre 2008.

Paiement des amendes

Une façon originale de régler les amendes : durant la période des Fêtes, les usagers de la bibliothèque publique d'Escondido en Californie peuvent payer leurs amendes en échange d'un don de denrées non périssables. Un don permet en effet de rayer 10 \$ d'amendes. Ce système est en place depuis 15 ans à Escondido et l'opération a un double objectif : en plus d'aider un organisme local qui distribue de la nourriture aux moins bien nantis, on cherche à ramener vers la bibliothèque les usagers qui ont cessé de la fréquenter en raison d'amendes accumulées à leur dossier. La bibliothèque a ramassé l'an dernier 70 boîtes de nourriture et on visait cette année 100 boîtes.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : Pearsey, Rebecca. Library patrons swap food for fines. *Union Tribune*, 27 novembre 2008.

Journée nationale de l'écoute

Le 28 novembre dernier s'est tenu pour la première fois aux États-Unis le National Day of Listening. On a demandé aux Américains, au lendemain de Thanksgiving, de poursuivre l'esprit de gratitude et de reconnaissance de cette fête et d'honorer une personne aimée en l'interviewant sur sa vie. Le matériel nécessaire est simple : une caméra vidéo, une enregistreuse ou tout simplement un papier et un crayon. L'idée est de montrer par un geste simple à une personne qu'elle est importante et qu'elle ne sera pas oubliée. L'organisme à l'origine de cette journée est StoryCorps, le plus grand projet d'histoire orale jamais entrepris dans le pays. Depuis cinq ans, StoryCorps a enregistré 20 000 interviews de 40 minutes avec 40 000 participants. À la fin d'un enregistrement, la paire de participant repart avec une copie de l'entretien et une autre copie est envoyée au American Folklife Center à la Library of Congress. <http://www.storycorps.net>.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : Storycorps Launches "National Day of Listening" November 28, 2008: Acclaimed oral history project encourages

Americans to interview a loved one the day after Thanksgiving. StoryCorps Press Release, 10 novembre 2008.
<http://www.storycorps.net/about/press-room-news/press-releases>

Livres rares vandalisés

En Angleterre, un riche homme d'affaires fait face à la justice pour avoir vandalisé des livres rares de la British Library et de la Bodleian Library. F. Hakimzadeh découpait des pages pour améliorer ses propres copies des livres. L'homme est le directeur de la Iranian Heritage Foundation et un auteur publié, ce qui fait paraître le crime encore plus grave aux yeux de certains puisque l'accusé possède une grande connaissance du domaine et de la valeur de ces livres. Par exemple, dix livres de la British Library qu'il a admis avoir endommagés valent 71 000 livres sterling et une carte géographique découpée d'un autre livre vaut à elle seule 30 000 livres sterling. Certains des ouvrages remontent au 16^e siècle et ils concernent tous les relations entre l'Europe et le Moyen-Orient.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : The Press Association. Book collector awaits thefts ruling. [YubaNet.com](http://www.yubanet.com), 21 novembre 2008.

Don de 300 000 \$ en jeux

Pour le National Gaming Day, qui a eu lieu le 15 novembre dernier aux États-Unis, le fabricant de jeux Hasbro a fait un don de 300 000\$ en jeux aux bibliothèques publiques à travers le pays. Il s'agit du jeu Pictureka! qui consiste en une course entre les joueurs pour trouver des images cachées dans les neuf cartes du jeu. Des cartes de tâches indiquent par ailleurs aux participants quelles images chercher et quels autres joueurs peuvent être inclus dans la course.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : Reidy, Chris. Hasbro donates \$300k in games to public libraries. www.boston.com, 14 novembre 2008.

Bibliothèques et censure

Les bibliothèques publiques et scolaires reçoivent collectivement chaque année aux États-Unis des centaines de demandes pour retirer des livres de leurs collections. Depuis 1990, l'ALA a reçu 9

600 demandes, mais le nombre seraient fait plus élevé car la plupart des cas sont gérés localement dans les bibliothèques. Cette question de la censure a refait surface durant la dernière campagne présidentielle lorsque le public a appris que la candidate républicaine à la vice-présidence, Sarah Palin, autrefois mairesse de Wasilla en Alaska, avait demandé au bibliothécaire quel était le processus pour censurer des titres. Il n'y a par contre aucune preuve que des livres aient effectivement été retirés. On donne dans l'article l'exemple d'une bibliothèque publique et d'une bibliothèque scolaire au Wisconsin. À la bibliothèque publique, sur les quatre demandes faites entre 2004 et 2006, aucun livre n'a été retiré; seul un document, *Murder Mysteries*, a été déplacé de la section des adolescents à la section adulte. À la commission scolaire, encore moins de demandes surviennent, mais si c'est le cas, le bibliothécaire de l'école en question ou le directeur communique directement avec les parents. La plupart des cas se règlent de cette façon. Sinon, un processus plus formel s'engage : les parents doivent lire le document en entier et remplir un formulaire où ils indiquent leurs préoccupations. Un comité, composé de représentants de la commission scolaire et d'au moins un membre de la communauté, est ensuite formé pour évaluer la demande. La bibliothèque publique utilise le même genre de procédure. Dans l'ensemble du pays, le nombre de livres retirés des collections diminue constamment.

Par Anne-Marie Lalonde

Source : Uhlig, Keith. Challenged books : most requests are handled quietly by local libraries. Wausau Daily Herald, 9 novembre 2008.

Nouvelle bibliothèque Père-Ambroise

La bibliothèque Centrale-Jeunes de Montréal, qui était située rue Montcalm dans l'arrondissement Ville-Marie depuis 60 ans, déménage début 2009. Elle sera localisée à l'intérieur de l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud (ASCCS). Quant à la bibliothèque

centrale fermée en 2005, elle abritera le Conseil des Arts de Montréal et le Conseil du Patrimoine.

Plus spacieuse, la nouvelle bibliothèque Père-Ambroise permettra de bonifier la collection et facilitera l'accès du public à un plus grand parc informatique. Cette bibliothèque à vocation familiale poursuivra son rôle d'offrir des collections et des services adaptés aux besoins spécifiques des jeunes et des familles du quartier Centre-Sud notamment pour l'aide aux devoirs, le retour aux études, etc. Des partenariats sont aussi déjà établis avec des organismes du milieu pour répondre aux besoins en matière d'information, d'éducation et d'alphabétisation.

Par Régine Horinstein

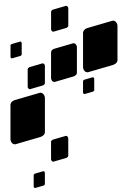
Source : info ABM. novembre 2008.

Internet et la participation sociale et communautaire

Les internautes canadiens utilisent le Web de plus en plus de manière à faciliter la participation sociale et communautaire. Ainsi, plus de 4 personnes sur 10 affirment utiliser Internet pour se renseigner sur des événements communautaires et s'initier à des questions politiques et sociales et 29 % lisent les commentaires des autres Canadiens concernant les questions politiques ou sociales. Internet est aussi utilisé pour les appels téléphoniques par 10 % des utilisateurs à domicile et par le quart des nouveaux immigrants (2007). Ces résultats font partie de l'étude *Répercussion de l'utilisation d'Internet par les Canadiens sur la vie sociale et la participation communautaire*. Les données de cette étude proviennent de cinq enquêtes de Statistique Canada et des enquêtes Connected Lives menées par NetLab au département de sociologie de l'Université de Toronto.

Par Régine Horinstein

Source : Direction informatique, 4 décembre 2008.



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

40
ans

1969 - 2009

LA CORPORATION DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS CÉLÈBRE SES 40 ANS EN 2009!

Un comité d'organisation des fêtes du 40e travaille activement depuis quelques mois pour la planification des célébrations. Les membres sont Caroline Archambault, Guylaine Beaudry, Jocelyne Dion, Florian Dubois, Régine Horinstein, Stéphane Legault. Plusieurs activités et projets sont déjà en préparation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÎNER À LA MI-MAI

Un dîner aura lieu à la mi-mai pour souligner et fêter notre 40e anniversaire. Cet événement sera précédé de notre assemblée générale annuelle.

PRIX RECONNAISSANCE ET HOMMAGES

Lors de la soirée de la mi-mai, des « Prix Reconnaissance » seront décernés à sept membres qui se sont illustrés dans la profession. Pour cette année, le Prix du Bibliothécaire de l'année fera relâche et reviendra en 2010. Ces prix seront décernés à sept collègues des différents milieux (collégial, universitaire, public, scolaire, spécialisé, recherche et enseignement ainsi que bénévoles de la CBPQ). Vous êtes invités à proposer des candidatures en remplissant le formulaire approprié à la catégorie du milieu qui se trouve dans le site de la CBPQ. La date limite est le 2 mars 2009.

Les responsables du dossier sont :

Milieu collégial – *Mylène Lavoie*
Milieu universitaire – *Louis Houle*
Milieu public – *Marie-Hélène Parent*
Milieu scolaire – *Jocelyne Dion*
Milieu spécialisé – *Michel Gamache*
Milieu de la recherche et de
l'enseignement – *France Bouthillier*
Bénévoles de la CBPQ – *Régine
Horinstein*

Le dîner de la mi-mai sera également l'occasion de rendre hommage à deux personnes qui ne sont pas bibliothécaires qui ont eu des contributions remarquables pour l'avancement de nos milieux documentaires. Nous soulignerons leurs actions qui ont marqué particulièrement le développement des bibliothèques au Québec au cours des 40 dernières années.

Les noms de récipiendaires des Prix Reconnaissance et des personnes à qui un hommage sera rendu seront dévoilés lors du dîner de la mi-mai. Soyez attentif à la lecture des prochains Corpo Clip et des communications de la CBPQ pour vous assurer de réserver votre place !

PUBLICATION DE L'OUVRAGE *La passion de l'information: Mélanges offerts à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec à l'occasion de son 40e anniversaire*

Cette publication, en cours de

préparation, sera offerte gracieusement à tous les membres présents lors du dîner de la mi-mai et envoyés à tous les membres de la CBPQ. Plusieurs collègues sont déjà à travailler sur leurs textes qui permettront de faire le point sur certains sujets, de partager une réflexion sur notre profession et de réunir des documents relatant l'histoire de la CBPQ. Notamment, notre collègue Marcel Lajeunesse a accepté de préparer un article portant sur l'histoire de la CBPQ dont le titre provisoire est *La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1969-2009 : quatre décennies de l'information et de la société*. Il s'agira assurément d'un texte utile pour plusieurs jeunes collègues et de beaux souvenirs pour d'autres. Les personnes responsables de ce projet sont Monique Lecavalier, Florian Dubois, Marcel Lajeunesse, Régine Horinstein et Guylaine Beaudry.

COCKTAILS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour la rentrée de l'automne 2009, les membres du Conseil d'administration organiseront des cocktails à Québec, sur la rive Nord et sur la rive Sud pour rencontrer et échanger avec les membres de ces régions. Les collègues qui n'auront pu participer au dîner de la mi-mai recevront lors de ces cocktails l'ouvrage *La passion de l'information : Mélanges offerts à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec à l'occasion de son 40e anniversaire*.

NOUVEAU SITE WEB POUR LA CBPQ ET CAMPAGNE DE PROMOTION DU RÔLE DU BIBLIOTHÉCAIRE

Notre 40e anniversaire sera également marqué par la publication d'une nouvelle version du site web de la CBPQ. Vous serez sollicités au cours des prochaines semaines pour communiquer vos besoins en ce sens. Finalement, une campagne de promotion du rôle du bibliothécaire est en préparation.



Prière d'envoyer
vos suggestions à
dg@cbpq.qc.ca

➤ **9 avril 2009 - Saint-Hyacinthe**
Intégrez les œuvres historiques en milieu éducatif
Bibliothèque Sainte-Rosalie
http://www.biblios.saint-hyacinthe.qc.ca/t.a.st-germain/Colloque_2009.pdf

➤ **30 avril 2009 - Montréal**
Formation sur la gestion de projet AAQ
<http://www.archivistes.qc.ca/perfectionnement/formation/monreal.html>

➤ **21-23 mai - Québec**
AAESQ/QESBA
Educational Leadership in a HighSpeed Society
<http://www.aaesq.ca/SC2009/>

➤ **25 au 27 mai 2009 - Montréal**
Université Concordia - WILU 2009
38e atelier sur la formation documentaire
<http://library.concordia.ca/wilu2009/index-fr.php>

➤ **29 mai 2009 - Montréal**
Libraries: your ticket to culture
ABQLA Preconference
<http://www.abqla.qc.ca/en/events/2008/12/abqla-presents-libraries-your-ticket-culture>

FORMATION CONTINUE 2009

- **20 février 2009** *Le Web, les jeunes et la bibliothèque* - ÉNAP Montréal
- **11 mars 2009** *Utilisation et production de fils RSS en bibliothèque* - Université Laval - Québec
- **13 mars 2009** *Les liens entre la politique municipale, l'administration et la bibliothèque publique* - ÉNAP Montréal
- **20 mars 2009** *La gestion des employés difficiles* - ÉNAP Montréal
- **25 mars 2009** *Le Mind Mapping® ou les cartes cognitives au service des bibliothèques* - CRIM Montréal
- **3 avril 2009** *Les collections dans les bibliothèques universitaires* - ÉNAP Montréal
- **17 avril 2009** *Design, développement et production de capsules vidéo didactiques* - CRIM Montréal

INSCRIPTION : WWW.CBPQ.QC.CA



CHANTAL BRODEUR a été nommée le 9 décembre 2008 Chef de division-Bibliothèque à la Ville de Repentigny.

ELAINE MÉNARD a complété avec succès le programme de Ph. D. en sciences de l'information à l'EBSI et est maintenant professeure adjointe à l'École des sciences de l'information de l'Université McGill.

DANIEL MARQUIS, responsable du Service de la bibliothèque et des technologies éducatives au Cégep de Granby Haute-Yamaska s'est joint à la mi-janvier à l'équipe de l'Unité internationale de soins de l'Université

de Montréal afin de contribuer au Projet Parc financé par l'ACDI (<http://www.usi.umontreal.ca/parc>). Ce projet vise le renforcement des capacités en gestion de la santé en Haïti et plus précisément de poser un diagnostic sur la bibliothèque médicale et proposer un portail Web, des bases de données et diverses ressources.

NORMAND TRUDEL qui était conservateur des livres rares de la bibliothèque David M. Stewart du Musée Stewart a été nommé le 8 décembre bibliothécaire à la bibliothèque des livres rares et collections spéciales de l'université de Montréal

DIANE ST-AUBIN qui était responsable de la bibliothèque de l'ENAP- Campus de Montréal, a été nommée le 26 janvier 2009 Chef de section-Bibliothèque à l'arrondissement Notre-Dame de Grâce/Côte-des-Neiges à la Ville de Montréal.

ISABELLE N. OLIGNY a été nommée responsable des services publics à la bibliothèque Sainte-Rosalie en juin 2008.

VALÉRIE COMTE qui travaillait à la bibliothèque de Brossard a été nommée le 28 janvier dernier chef de section des bibliothèques interculturelle et Benny à Montréal.